

Guide d'installation

Planchers de bois franc préverni Lock

Installation systems



Patent protected
www.valinge.se/patents
ID: 620011368

ENGLISH VERSION ON REVERSE SIDE



Veuillez lire attentivement toutes les directives avant de commencer la pose du plancher. Une installation mal exécutée pourrait annuler la garantie.

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Les planchers contrecollés Mirage Lock avec le système « angling » 2G™ sur le côté long de la planche pour chaque largeur et/ou le système « Fold Down » 5G® sur le côté court de la planche pour la largeur 6-1/2 po peuvent être installés à l'étage, au rez-de-chaussée ou au sous-sol. Leur composition permet de les installer sur un sous-plancher de bois, de béton, ou par-dessus un sous-plancher muni d'un système de chauffage radiant. Les planchers Mirage Lock peuvent aussi être installés sur un revêtement de sol déjà existant tel que: le bois franc, le linoléum (pré-lart), les carreaux d'asphalte, de vinyle amianté, de vinyle, de caoutchouc, de marbre ou de céramique en autant que ces matériaux répondent aux exigences et aux recommandations énoncées dans le présent guide. Les planchers Lock **ne doivent jamais** être installés sur un tapis ou sur toute autre surface de revêtement de sol souple.

L'installation non fixée requiert en tout temps la membrane acoustique hydrofuge recommandée par Mirage. Vous pouvez utiliser la membrane recommandée ou vous référer au [bulletin technique no 20](#) sur www.planchersmirage.com dans la section Guides et soutien pour connaître les détails. Alors que pour une méthode d'installation collée, vous référer au [bulletin technique no 33](#) pour connaître les critères de performance des adhésifs et le [bulletin technique no 34](#) pour la membrane recommandée.

RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que l'environnement de travail et les sous-planchers respectent ou dépassent les conditions minimales précisées dans le présent guide d'installation.

L'industrie prévoit une marge d'erreur de 5 % pour les imperfections naturelles et les défauts de fabrication. Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent procéder à l'inspection finale du grade, de la couleur, de la qualité de fabrication et de la finition des lames de bois pour s'assurer que le plancher à installer est conforme au produit acheté.

Toute lame de plancher installée sera considérée comme acceptée par l'installateur et le propriétaire, que ce dernier soit présent ou non au moment de l'installation. Au moment de commander la quantité de bois franc nécessaire pour un plancher, il convient d'ajouter un surplus afin de compenser les pertes occasionnées par les coupes.

GARANTIE

Garantie structurelle à vie

Toujours maintenir le taux d'humidité relative entre 30 % et 60 %.

Garantie contre l'usure du fini

Boa-Franc consent à l'acheteur original une garantie sur le fini de ses planchers fabriqués après le 1^{er} juin 2017, contre l'usure totale ou la séparation du fini et de la surface de bois, pour une période de:

- Trente-cinq (35) ans à partir de la date d'achat suivant une utilisation dans des conditions résidentielles normales;

L'usure doit être évidente et représenter au moins dix pour cent (10 %) de la superficie totale du plancher.

Avis

- La nature des planchers de grade caractère justifie certaines caractéristiques particulières observables au moment de l'achat ou se développant avec le temps, notamment des variations de couleur très prononcées, des nœuds ouverts et fermés, des traces de minéraux, des fentes, des trous de surface et autres marques de caractère ou d'usinage sans toutefois s'y limiter.
- Certaines marques distinctives peuvent devenir saillantes au fil du temps en raison des diverses variations de l'environnement.

Pour de plus amples informations sur la garantie, consultez le Certificat de garantie Mirage. En cas de disparité entre l'information du Guide d'installation et du Certificat de garantie Mirage, cette dernière a priorité.

ÉLÉMENTS DE PRÉVENTION

Pour des informations sur l'entretien du plancher, consultez le document Guide d'entretien résidentiel et le Certificat de garantie Mirage sur le site Web www.planchersmirage.com

Boa-Franc, S.E.N.C., Service technique

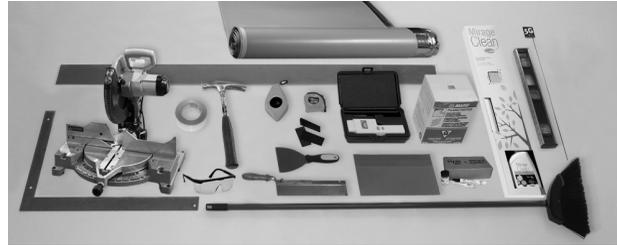
1255, 98^e Rue, Saint-Georges (Québec) Canada G5Y 8J5

Tél. : 418-227-1181 – 800-463-1303 – Fax : 418-227-9360

ou par courriel : technique@boa-franc.com



2G™ and 5G® are patented technologies invented by Välinge Innovation AB. The 2G™ and 5G® word marks and logos are registered trademarks owned by Välinge Innovation AB and any use of such marks is under license.



OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

- Aspirateur ou balai
- Grattoir
- Barre de nivellement
- Niveau
- Composé de nivellement (si nécessaire)
- Papier sablé 20 (si nécessaire)
- Testeur d'humidité pour bois (et béton si nécessaire)
- Membrane recommandée (Voir [bulletin technique no 20](#) dans la section Guides et soutien sur planchersmirage.com)
- Ruban adhésif hydrofuge
- Outil *UnLockey*
- Butoirs
- Scie à onglets
- Égoïne
- Marteau
- Équerre 16 po x 24 po
- Ruban à mesurer
- Cordeau « chalk line »
- Lunettes de sécurité
- Masque anti-poussière (lors d'utilisation d'une scie à onglets)
- Trousse de réparations
- Produits d'entretien *Mirage Clean*

Pour l'installation d'un plancher Lock de largeur 6-1/2 po, vous procurer l'outil *UnLockey* disponible auprès d'un détaillant autorisé Mirage.

Vous pouvez également vous procurer certains accessoires prévernissés, tels les réduits, nez de marche d'escalier, etc., auprès de votre détaillant autorisé Mirage.

Installation collée

- Adhésifs recommandés : Utilisation d'un adhésif qui rencontre les critères de performance énoncés dans le [bulletin technique no 33](#) sur notre site www.planchersmirage.com dans la section Guides et soutien.
- Truelle recommandée par le manufacturier de l'adhésif, car la taille des dents est importante afin d'assurer une adhérence optimale de la planche au sous-plancher.
- Rouleau compresseur de 100 à 150 lb (45 à 68 kg).
- Serviettes nettoyantes pour les mains et pour les outils.
- Nettoyeur pour adhésif.
- Membrane recommandée si nécessaire. Référez-vous au [bulletin technique no 34](#) sur notre site www.planchersmirage.com dans la section Guides et soutien.

Notes : Boa-Franc n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'outils inadéquats.

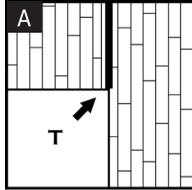
Tout le matériel d'installation doit être à la température ambiante recommandée pour l'installation ± 22 °C (± 72 °F).

ESPACE D'EXPANSION REQUIS POUR INSTALLATION NON FIXÉE

Le bois demande un certain espace pour se dilater et se contracter lors des variations d'humidité. **Le plancher ne doit être fixé à aucune surface ni à aucun point. Un espace d'expansion d'au moins 1/2 po (13 mm) (voir tableau de référence ci-après) doit également être prévu pour tous les éléments fixes de la pièce** (murs, moulures, colonnes, tuyaux, cadres de porte en acier, objets lourds, etc.). Utiliser des butoirs sur chacun des murs pour assurer l'espace d'expansion approprié.

Lorsqu'une pièce excède les dimensions présentées dans le tableau de référence ci-dessous, utiliser une moulure en T pour augmenter l'espace requis pour le joint d'expansion.

Dans les endroits de formes irrégulières (formes en L, F, T ou U), utiliser une moulure en T pour les intersections (Illustration A).

**Tableau de référence**

Espace d'expansion requis	Largeur maximale de la pièce	Longueur maximale de la pièce
1/2 pouce (13 mm)	jusqu'à 26 pieds (8 m)	jusqu'à 52 pieds (16 m)
5/8 pouce (16 mm)	jusqu'à 33 pieds (10 m)	jusqu'à 66 pieds (20 m)
3/4 pouce (20 mm)	jusqu'à 39* pieds (12 m)	jusqu'à 79** pieds (24 m)

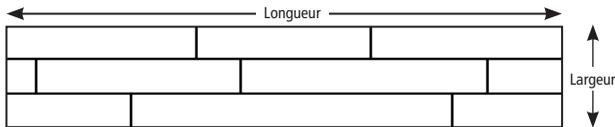
* 39 pieds constituent le maximum absolu dans le sens de la largeur.

** 79 pieds constituent le maximum absolu dans le sens de la longueur.

ESPACE D'EXPANSION REQUIS POUR INSTALLATION COLLÉE

Le bois demande un certain espace pour se dilater et se contracter lors des variations d'humidité. **Le plancher ne doit être fixé à aucune surface ni à aucun point. Un espace d'expansion d'au moins 1/4 po (6 mm) (voir tableau de référence précédent) doit également être prévu pour tous les éléments fixes de la pièce** (murs, moulures, colonnes, tuyaux, cadres de porte en acier, objets lourds, etc.). Utiliser des butoirs sur chacun des murs pour assurer l'espace d'expansion approprié.

Pour établir l'espace d'expansion, utiliser la mesure la plus élevée entre la largeur et la longueur.

**MANUTENTION ET ACCLIMATATION**

N'oubliez pas que **l'installation d'un plancher de bois franc préverni demande une manipulation plus longue et plus soignée** que les planchers non vernis. Manipuler les planches avec soin afin d'éviter d'en endommager les composantes, la surface et le fini.

Acclimatation : Entreposer les boîtes de bois scellées dans la pièce où le plancher sera installé au moins 24 heures avant la pose. Cette période permettra au bois de s'acclimater aux conditions environnementales intérieures recommandées.

PRÉPARATION DES LIEUX**Environnement**

- L'installation des planchers de bois franc devrait être la dernière étape d'une construction ou d'une rénovation.
- Le système de chauffage doit être fonctionnel et la température de la pièce doit avoir été maintenue à ± 22 °C (± 72 °F) pendant une semaine.
- Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien aéré afin d'éviter les dommages causés par une source d'humidité.
- Lors d'une installation au sous-sol, s'assurer que toutes les parties ou objets adjacents au sol (murs, sous-plancher, tuyaux, etc.) soient étanches.
- **Toujours maintenir le taux d'humidité relative à ± 45 %.**
- **Conditions relatives au système de chauffage radiant :**
 - Le système doit avoir été testé et être en opération pendant quelques semaines avant l'installation du plancher.
 - La température de la surface du bois ne doit jamais excéder 27 °C (80 °F).
 - Si les tuyaux du système sont apparents ou exposés au plancher, vous devez les couvrir avec un contreplaqué de 3/8 po (10 mm) afin de répartir la chaleur uniformément.

Procédure à suivre

Sous-plancher de bois : À l'aide d'un testeur d'humidité pour bois, disponible chez votre détaillant autorisé Mirage, s'assurer que le **taux d'humidité du sous-plancher de bois ne dépasse pas 12 %** et qu'il ne diffère pas de plus de 4 % de celui du plancher qui sera installé. Si le taux d'humidité est trop élevé, trouver la source et la corriger s'il y a lieu, retarder l'installation du plancher et augmenter le chauffage et la ventilation.

Sous-plancher de béton : Le sous-plancher de béton doit avoir séché pendant un **minimum de 30 jours**, mais préférablement entre 45 et 90 jours. À l'aide d'un testeur d'humidité pour béton, vérifier s'il y a présence d'humidité. Si la mesure de l'appareil dépasse 3.5 %, le test au chlorure de calcium doit être effectué. **Le taux d'humidité du sous-plancher de béton ne doit pas excéder 7 lb par 1 000 pi² par 24 heures.** Ne jamais installer un plancher de bois franc si le test de chlorure de calcium démontre un taux d'humidité de plus de 7 lb par 1 000 pi² par 24 heures.

Note : L'installateur et le propriétaire ont l'entière responsabilité de vérifier le taux d'humidité du sous-plancher et de s'assurer qu'il se situe et qu'il demeure entre les limites recommandées.

SOUS-PLANCHER

- Le sous-plancher doit être composé de contreplaqués d'un minimum de 5/8 po (16 mm) d'épaisseur, ou de panneaux « OSB » de 23/32 po (18 mm).
- **État structurel :** Visser fermement le sous-plancher aux solives afin de prévenir les mouvements et les craquements. Remplacer le plancher existant ou le sous-plancher qui aurait pu être endommagé par l'eau ou avoir des faiblesses structurelles. Le béton doit être dans un bon état structurel.
- **De niveau :** La surface doit être plane. La tolérance maximale est de 3/32 po (2 mm) de variation sur 7 pi (2 m). S'il y a lieu, sabler les élévations avec un papier sablé 20 ou remplir les dénivellations avec du composé de nivellement.
- **Sec :** Le taux d'humidité du sous-plancher doit se situer dans les limites recommandées.
- **Propre :** Le sous-plancher doit être bien balayé, lisse et débarrassé de débris, d'agrafes, de clous apparents, d'anciens adhésifs ou d'autres produits séchés.
- Pour la méthode d'installation collée sur un sous-plancher de béton ou de bois recommandé, si une membrane est requise, vous référer au [bulletin technique no 34](#) et pour l'adhésif au [bulletin technique no 33](#).

PRÉPARATION

- Préparer un croquis de l'installation afin d'éviter les surprises désagréables.
 - Déterminer le mur ou le point de départ.
 - Déterminer dans quelle direction les planches seront installées.
 - Les planches de la dernière rangée doivent avoir une largeur d'au moins 1-1/2 po (38 mm) afin de les fixer adéquatement. Si la largeur de la dernière rangée devait mesurer moins de 1-1/2 po (38 mm), vous devrez alors réduire la première rangée afin que celle-ci et la dernière rangée respectent cette exigence minimale.
- Enlever les plinthes, les seuils de portes et le vieux couvre-plancher s'il y a lieu.
- À l'aide d'une scie, enlever l'espace nécessaire au bas des cadres de portes, ce qui permettra d'insérer les planches sous les butoirs.

CONSEILS PRATIQUES

Il est très important de partir droit et d'équerre. En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide parallèle au mur de départ. Cette ligne doit être perpendiculaire au mur adjacent.

Laisser les planches dans leur emballage original jusqu'à ce que vous soyez prêt à les utiliser.

Pour optimiser l'apparence visuelle, utiliser plusieurs boîtes en même temps et mélanger les planches afin d'assurer une variation de couleurs, de nuances et de longueurs.

Dès le départ, sélectionner les planches qui s'harmonisent le mieux avec les moulures de transition qui seront installées.

Ne jamais forcer l'emboîtement d'une planche. Dégager ou enlever tout objet qui pourrait obstruer l'insertion du tenon.

Porter un équipement de sécurité et garder l'environnement sécuritaire en tout temps.

MARCHE À SUIVRE

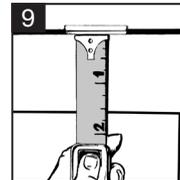
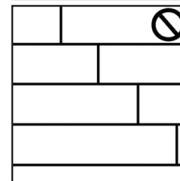
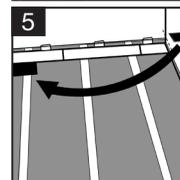
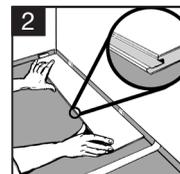
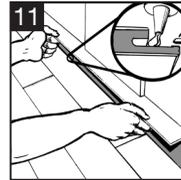
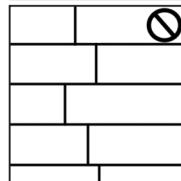
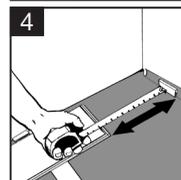
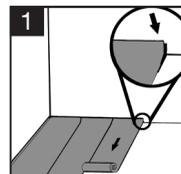
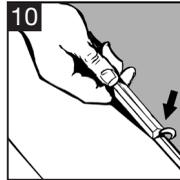
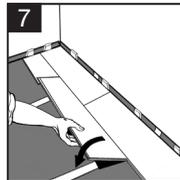
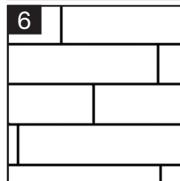
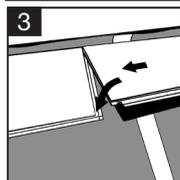
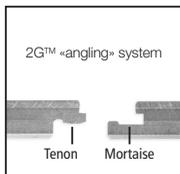
- Couvrir toute la surface du sous-plancher ainsi que la base des murs (environ 2 po (51 mm)) avec la membrane recommandée. Poser les lanières de la membrane dans le sens contraire des planches qui seront installées sans chevauchement. Utiliser le ruban adhésif hydrofuge pour joindre les lanières sur le côté court. **(Vous devez consulter la documentation qui accompagne la membrane recommandée afin de suivre sa méthode d'installation.)**
- Commencer dans le coin gauche de la pièce en plaçant la première planche, côté de la mortaise face à vous. Laisser un espace d'expansion de 1/2 po (13 mm) entre le mur et les côtés de la planche. **Cet espace sera couvert par une moulure qui sera fixée au mur et non au plancher.**
- Installer la planche suivante en vous dirigeant vers la droite. Placer verticalement le tenon du côté court dans la mortaise de la première planche. Continuer de la même manière jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière planche pour terminer la première rangée.
- La planche sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. **Prévoir un espace d'expansion afin que le plancher puisse se dilater dans toutes les directions.**
- Débuter la seconde rangée avec le bout restant de la planche qui devrait avoir au moins 6 po (150 mm) plus long ou plus court que la planche utilisée dans la première rangée.
- Le décalage des joints transversaux d'une rangée de planches à l'autre doit être d'au moins 6 po (150 mm). Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints.
- Insérer le tenon longitudinal de la planche dans la mortaise de la planche de la première rangée selon un angle de 45 degrés. Aligner l'extrémité gauche, déposer la planche et appliquer une légère pression pour enclencher le système de retenue. Installer les rangées subséquentes de la même manière.
- Puisqu'il est encore possible de déplacer le plancher après l'installation de la troisième rangée, il est recommandé de mesurer et de corriger l'alignement avec les butoirs s'il y a lieu.
- Les planches de la dernière rangée doivent avoir un minimum de 1-1/2 po (38 mm) de largeur sans oublier de laisser l'espace d'expansion nécessaire.
- Si un obstacle empêche la pose de la dernière planche, couper la barrure du système de retenue de la mortaise avec un ciseau à bois.
- Appliquer de la colle à bois sur la mortaise et insérer la dernière planche.

Fin de l'installation

- Si le cas s'applique, installer les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Retirer les butoirs.
- Réinstaller les moulures, les quarts-de-rond au besoin, à travers la membrane (Illustration no 12). Les clouer aux murs et non au plancher (cela permettra le mouvement naturel du plancher).
- Couper la membrane qui excède les moulures.

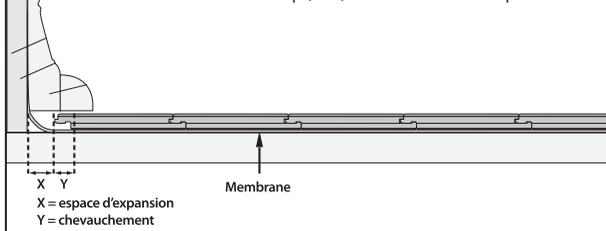
Entretien

- Conserver quelques planches en réserve pour d'éventuelles réparations.
- L'installation terminée, passer soigneusement l'aspirateur. Vaporiser légèrement le nettoyant *Mirage Clean* sur la vadrouille, puis essuyer le plancher.



12 FIXATION DES MOULURES

Choisir une moulure suffisamment large pour couvrir l'espace d'expansion requis et chevaucher le plancher d'au moins 3/8 po (10 mm). Celle-ci doit être fixée au mur pour permettre le mouvement naturel du plancher. Il est très important de souligner que la moulure qui recouvre le joint d'expansion doit être fixée au mur contrairement à la moulure en «T» qui, elle, doit être fixée au sous-plancher.



CONSEILS PRATIQUES

Il est très important de partir droit et d'équerre. En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide parallèle au mur de départ. Cette ligne doit être perpendiculaire au mur adjacent et vous assurer de la répartition équitable de la visibilité de la planche.

Laisser les planches dans leur emballage original jusqu'à ce que vous soyez prêt à les utiliser.

Pour optimiser l'apparence visuelle, utiliser plusieurs boîtes en même temps et mélanger les planches afin d'assurer une variation de couleurs, de nuances et de longueurs.

Dès le départ, sélectionner les planches qui s'harmonisent le mieux avec les moulures de transition qui seront installées.

Ne jamais forcer l'emboîtement d'une planche. Dégager ou enlever tout objet qui pourrait obstruer l'insertion du tenon.

Porter un équipement de sécurité et garder l'environnement sécuritaire en tout temps.

Retirer une planche

Dans l'éventualité d'une erreur, deux choix sont possibles pour retirer une planche. Le premier choix consiste à faire pivoter le rang au complet pour ensuite faire glisser les planches entre elles afin d'effectuer le changement de la planche problématique. La deuxième option est d'utiliser l'outil UnLockey pour désenclencher le mécanisme de verrouillage 5G® sur le côté court de la planche afin de ne pas avoir besoin de désinstaller la totalité du rang.

MARCHE À SUIVRE

- Couvrir toute la surface du sous-plancher ainsi que la base des murs (environ 2 po (51 mm)) avec la membrane recommandée. Poser les lanières de la membrane dans le sens contraire des planches qui seront installées sans chevauchement. Utiliser le ruban adhésif hydrofuge pour joindre les lanières sur le côté court. **(Vous devez consulter la documentation qui accompagne la membrane recommandée afin de suivre sa méthode d'installation.)**
- Commencer dans le coin gauche de la pièce en plaçant la première planche, côté de la mortaise face à vous. Laisser un espace d'expansion de 1/2 po (13 mm) entre le mur et les côtés de la planche. **Cet espace sera couvert par une moulure qui sera fixée au mur et non au plancher.**
- Installer la planche suivante en vous dirigeant vers la droite. Placer verticalement le tenon du côté court dans la mortaise du bout de la première planche et la rabattre en un seul mouvement.
- Appuyer le long de l'extrémité courte qui vient d'être installée; vous allez alors entendre un bruit de clic signifiant que le système de verrouillage de l'extrémité courte est engagée. Continuer de la même manière jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière planche pour terminer la première rangée.
- La planche sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. **Prévoir un espace d'expansion afin que le plancher puisse se dilater dans toutes les directions.**
- Débuter la seconde rangée avec le bout restant de la planche qui devrait avoir au moins 6 po (150 mm) plus long ou plus court que la planche utilisée dans la première rangée.
- Le décalage des joints transversaux d'une rangée de planches à l'autre doit être d'au moins 6 po (150 mm). Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints.
- Insérer le tenon longitudinal de la planche dans la mortaise de la planche de la première rangée selon un angle de 45 degrés. Aligner l'extrémité gauche, déposer la planche et appliquer une légère pression pour enclencher le système de retenue. Installer les rangées subséquentes de la même manière.
- Régler la planche vers le bas et appliquer une légère pression sur l'extrémité gauche du système 5G® (voir la marche à suivre numéro 4 plus haut).
- Puisqu'il est encore possible de déplacer le plancher après l'installation de la troisième rangée, il est recommandé de mesurer et de corriger l'alignement avec les butoirs s'il y a lieu.
- Les planches de la première ainsi que la dernière rangée doivent avoir un minimum de 1-1/2 po (38 mm) de largeur sans oublier de laisser l'espace d'expansion nécessaire et enlever le tenon au besoin.
- Retirer la languette de verrouillage avant de délimiter une planche longitudinalement.
- Si un obstacle empêche la pose de la dernière planche, couper la barrure du système de retenue de la mortaise avec un ciseau à bois.
- Appliquer de la colle à bois sur la mortaise et insérer la dernière planche.

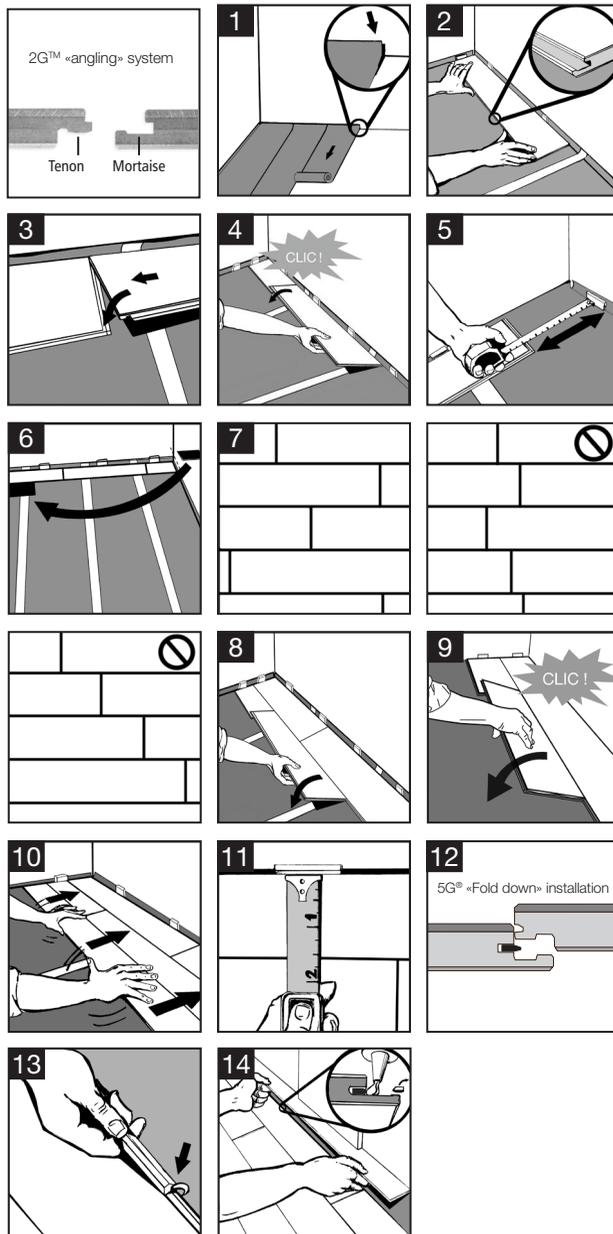
Fin de l'installation

- Si le cas s'applique, installer les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Retirer les butoirs.

- Réinstaller les moulures, les quarts-de-rond au besoin, à travers la membrane (Illustration no 15). Les clouer aux murs et non au plancher (cela permettra le mouvement naturel du plancher).
- Couper la membrane qui excède les moulures.

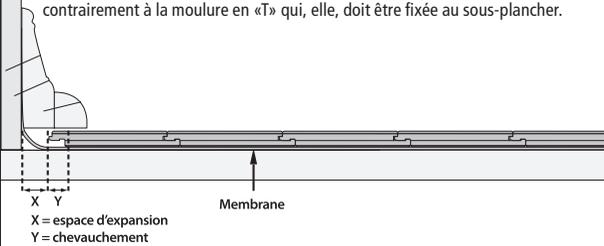
Entretien

- Conserver quelques planches en réserve pour d'éventuelles réparations.
- L'installation terminée, passer soigneusement l'aspirateur. Vaporiser légèrement le nettoyant *Mirage Clean* sur la vadrouille, puis essuyer le plancher.



15 FIXATION DES MOULURES

Choisir une moulure suffisamment large pour couvrir l'espace d'expansion requis et chevaucher le plancher d'au moins 3/8 po (10 mm). Celle-ci doit être fixée au mur pour permettre le mouvement naturel du plancher. Il est très important de souligner que la moulure qui recouvre le joint d'expansion doit être fixée au mur contrairement à la moulure en «T» qui, elle, doit être fixée à sous-plancher.



Pour connaître comment retirer une planche de Lock 6-1/2 pouces, vous référer au [bulletin technique no 35](#) sur www.planchersmirage.com dans la section Guides et soutien.

6 INSTALLATION COLLÉE pour largeurs 4-5/16 po et 5 po

MARCHE À SUIVRE - Installation collée (illustration numéro 16)

Porter un équipement de sécurité et garder l'environnement sécuritaire en tout temps.

Étape 1 : Établir la ligne de départ

- En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide parallèle au mur de départ (B) et perpendiculaire au mur adjacent.

Étape 2 : Application de l'adhésif

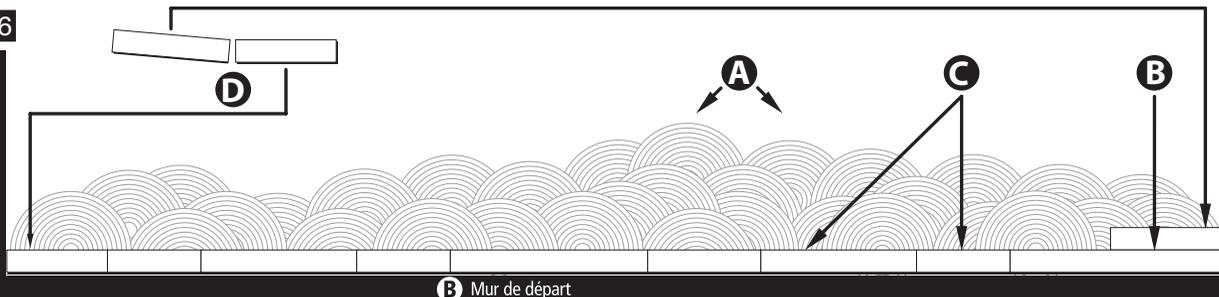
- Appliquer l'adhésif (A) en glissant la truelle, dans un mouvement circulaire, à un angle de 45 degrés. L'adhésif qui se déposera entre les dents de la truelle correspondra à la quantité nécessaire à appliquer. (Approximativement un gallon pour 45 à 50 pieds carrés selon le fabricant de l'adhésif.)

Note : Ne pas étendre l'adhésif sur une superficie qui demande plus de 2 heures à couvrir. L'adhésif pourrait sécher et ne plus procurer une bonne adhérence. Consulter les informations sur le contenant de l'adhésif. Le temps de réaction pour l'adhérence varie d'un fabricant à l'autre. Il peut aussi être affecté par la température et le taux d'humidité relative dans la pièce.

Étape 3 : Installation des lames

- Il est très important de partir droit et d'équerre.
- Sélectionner les lames attentivement. Au besoin, couper et relocaliser dans un endroit moins visible les lames jugées différentes.
- En utilisant l'aire de travail, installer la première lame à 1/4 po (6 mm) du mur perpendiculaire à la ligne du guide à votre gauche en plaçant le **tenon contre le mur** (B) (se référer à l'illustration numéro 2 de la section 5 d'installation non fixée pour largeurs 4-5/16 po et 5 po), et presser la lame dans l'adhésif.

16



- Installer les lames suivantes (C) en vous dirigeant vers la droite jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière lame pour terminer la rangée.
- La lame sélectionnée pour terminer la première rangée (D) devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laisser 1/4 po (6 mm) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.
- Débuter la seconde rangée avec le bout restant qui devrait avoir au moins 6 po (150 mm) plus long ou plus court que la lame utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée de lames à l'autre doit être d'au moins 6 po (150 mm). Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints (voir illustration numéro 4 de la section 5 d'installation non fixée pour largeurs 4-5/16 po et 5 po).
- Engager le bout de la rainure du tenon de la mortaise et abaisser celle-ci aussi près que possible de la lame adjacente. Glisser le côté tenon dans la mortaise, puis presser sur la lame.
- Insérer le tenon longitudinale de la planche dans la rainure de la planche de la première rangée selon un angle de 45 degrés. Aligner l'extrémité gauche, déposer la planche et appliquer une légère pression pour enclencher le système de retenue. Installer les rangées subséquentes de la même manière.
- Les planches de la dernière rangée doivent avoir un minimum de 1-1/2 po (38 mm) de largeur sans oublier de laisser l'espace d'expansion nécessaire.
- Si un obstacle empêche la pose de la dernière planche, couper la barrière du système de retenue de la mortaise avec un ciseau à bois.
- Appliquer de la colle à bois sur la mortaise et insérer la dernière planche.

Conseils généraux :

- Si une membrane acoustique est installée, celle-ci doit obligatoirement être collée au sous-plancher, et les lames de bois devront ensuite être collées sur la membrane en utilisant un adhésif recommandé.
- Ne pas mettre d'adhésif dans les mortaises des lames.
- Éviter de salir vos doigts avec l'adhésif afin de minimiser le nettoyage. **Tout au cours de l'installation, essayer immédiatement l'adhésif en contact avec la surface du plancher** en utilisant les serviettes nettoyantes ou le nettoyant pour adhésif. Si l'adhésif persiste, utiliser un solvant à peinture ou de l'essence à briquet.
- Après avoir installé une section du plancher, il est recommandé d'utiliser le rouleau tel que prescrit par le fabricant de l'adhésif (environ 100 à 150 lb / 45 à 68 kg) afin d'assurer un meilleur contact des lames avec l'adhésif. Entourer le rouleau d'une pellicule protectrice afin d'éviter d'endommager la surface du plancher et l'utiliser pendant la période active de l'adhésif.

Étape 4 : Installation des moulures

- Si le cas s'applique, installer les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Réinstaller les plinthes, les quarts-de-rond au besoin, en s'assurant de les clouer aux murs et non au plancher (cela permettra le mouvement naturel du plancher).

Étape 5 : Entretien

- Attendre 24 heures avant de replacer les meubles et d'autoriser une circulation intense.
- Conserver quelques lames en réserve pour d'éventuelles réparations.
- L'installation terminée, passer soigneusement l'aspirateur. Vaporiser légèrement le nettoyant *Mirage Clean* sur la vadrouille, puis essuyer le plancher.

MARCHE À SUIVRE – Installation collée (illustration numéro 16)

Porter un équipement de sécurité et garder l'environnement sécuritaire en tout temps.

Étape 1 : Établir la ligne de départ

- En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide parallèle au mur de départ **B** et perpendiculaire au mur adjacent.

Étape 2 : Application de l'adhésif

- Appliquer l'adhésif **A** en glissant la truelle, dans un mouvement circulaire, à un angle de 45 degrés. L'adhésif qui se déposera entre les dents de la truelle correspondra à la quantité nécessaire à appliquer. (Approximativement un gallon pour 45 à 50 pieds carrés selon le manufacturier de l'adhésif.)

Note : Ne pas étendre l'adhésif sur une superficie qui demande plus de 2 heures à couvrir. L'adhésif pourrait sécher et ne plus procurer une bonne adhérence. Consulter les informations sur le contenant de l'adhésif. Le temps de réaction pour l'adhérence varie d'un manufacturier à l'autre. Il peut aussi être affecté par la température et le taux d'humidité relative dans la pièce.

Étape 3 : Installation des lames

- Il est très important de partir droit et d'équerre.
- Sélectionner les lames attentivement. Au besoin, couper et relocaliser dans un endroit moins visible les lames jugées différentes. Retirer la langue de verrouillage avant de couper une planche (illustration numéro 12 de la section 5 Installation non fixée pour largeur 6-1/2 po).
- En utilisant l'aire de travail, installer la première lame à 1/4 po (6 mm) du mur perpendiculaire à la ligne du guide à votre gauche en plaçant le **tenon contre le mur** **C** (se référer à l'illustration numéro 2 de la section 5 Installation non fixée pour largeur 6-1/2 po), et presser la lame dans l'adhésif.
- Installer les lames suivantes **C** en procédant de gauche à droite.
- Placer verticalement le tenon debout dans la mortaise du bout de la première planche et la rabattre en un seul mouvement. Vous assurer que les planches sont serrées les unes contre les autres.
- Appuyer le long de l'extrémité courte qui vient d'être installée; Un bruit de clic indiquera que le système de verrouillage de la courte extrémité s'engage. Continuer de la même manière jusqu'à couper la dernière planche pour terminer la première rangée (se référer aux illustrations numéro 3 et 4 de la section 5 Installation non fixée pour largeur 6-1/2 po).
- La lame sélectionnée pour terminer la première rangée **D** devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laisser 1/4 po (6 mm) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.
- Débuter la seconde rangée avec le bout restant qui devrait avoir au moins 6 po (150 mm) plus long ou plus court que la lame utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée de lames à l'autre doit être d'au moins 6 po (150 mm). Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints (voir illustration numéro 7 de la section 5 Installation non fixée pour largeur 6-1/2 po).
- Insérer la languette sur le côté de la planche dans la mortaise de la première rangée à un angle de 45 degrés. Vous assurer que les planches sont serrées les unes contre les autres pendant et après cette étape.

- Régler la planche vers le bas et appliquer une légère pression vers la gauche jusqu'à l'extrémité courte de la planche précédente pour la verrouiller en place. Un bruit de clic indiquera que le système de verrouillage de la courte extrémité s'engage. Continuer ainsi pour les prochaines rangées.
- Les planches de la dernière rangée doivent avoir un minimum de 1-1/2 po (38 mm) de largeur sans oublier de laisser l'espace d'expansion nécessaire.
- Si un obstacle empêche la pose de la dernière planche, couper la barrure du système de retenue de la rainure avec un ciseau à bois (illustration 13 de la section 5 installation non fixée pour largeur 6-1/2 po).
- Appliquer de la colle à bois sur la mortaise et insérer la dernière planche.

Conseils généraux :

- Si une membrane acoustique est installée, celle-ci doit obligatoirement être collée au sous-plancher, et les lames de bois devront ensuite être collées sur la membrane en utilisant un adhésif recommandé.
- Ne pas mettre d'adhésif dans les mortaises des lames.
- Éviter de salir vos doigts avec l'adhésif afin de minimiser le nettoyage. **Tout au cours de l'installation, essuyer immédiatement l'adhésif en contact avec la surface du plancher** en utilisant les serviettes nettoyantes ou le nettoyeur pour adhésif. Si l'adhésif persiste, utiliser un solvant à peinture ou de l'essence à briquet.
- Après avoir installé une section du plancher, il est recommandé d'utiliser le rouleau tel que prescrit par le manufacturier de l'adhésif (environ 100 à 150 lb / 45 à 68 kg) afin d'assurer un meilleur contact des lames avec l'adhésif. Entourer le rouleau d'une pellicule protectrice afin d'éviter d'endommager la surface du plancher et l'utiliser **pendant la période active de l'adhésif**.

Étape 4 : Installation des moulures

- Si le cas s'applique, installer les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Réinstaller les plinthes, les quarts-de-rond au besoin, en s'assurant de les clouer aux murs et non au plancher (cela permettra le mouvement naturel du plancher).

Étape 5 : Entretien

- Attendre 24 heures avant de replacer les meubles et d'autoriser une circulation intense.
- Conserver quelques lames en réserve pour d'éventuelles réparations.
- L'installation terminée, passer soigneusement l'aspirateur. Vaporiser légèrement le nettoyeur *Mirage Clean* sur la vadrouille, puis essuyer le plancher.

